

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021



Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, soyez avisés que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 est le suivant :

19 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre, 5 octobre, 16 novembre et 14 décembre.

Ces séances ordinaires seront tenues à 19h30. Selon les règles relatives à la pandémie de Covid-19, elles auront lieu au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, ou par vidéoconférence.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 DÉCEMBRE 2020.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
